



Grâces accueille les journées du patrimoine en septembre





Bulletin Municipal .août 2015 . N°49 Édité par la mairie de Grâces

Bibliothèque Heures d'ouverture

Mardi: 16 h -18h30

Mercredi: 11 h -12 h et 14 h - 15 h

Vendredi: 16 h-18 h Samedi: 10 h -12 h

Tél.:02 96 43 99 90

POMPIERS: 18

Depuis un portable, composez le 112

Dentiste de garde le dimanche matin de 9 h à 12 h

Appeler la gendarmerie qui vous donnera le numéro de téléphone du dentiste de garde.

Gendarmerie: 17

ou 02 96 43 71 14

CENTRE ANTI - POISONS 02.99.59.22.22

SAMU - Médecin de garde : 15

Sommaire

Page 2: informations mairie Page 3: le mot du Maire

Pages 4 à 9 : le conseil municipal Pages 10 à 11 : les écoles

Pages 12 à 15 : les informations mairie Pages 16 à 22: Guingamp Communauté

Page 23: entreprises Page 24 : histoire

Pages 25 à 27 : vie communale Pages 28 et 35 : les associations

Page 40: l'agenda

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Le Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.

Le Mercredi de 8h30 à 12h15.

Le Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h25.

Le Samedi de 9h à 12h, sauf pendant l'été

et les vacances scolaires.

Contact mairie: 02 96 40 21 21 http://www.graces.fr/

Les permanences des élus

Yannick Le Goff: lundi de 15 h à 17 h, et jeudi de 9 h à 12 h

Michel Lasbleiz : mardi de 10 h à 12 h Nolwenn Briand: samedi de 10 h à 12 h. Jean Yves Péru : vendredi de 14 h à 16h30. Alain Lachiver: mercredi de 10 h à 12 h

Chenil service

Tarifs TTC au 1er janvier 2013

- Forfait fourrière : 85 €
- Tatouage ou dermographie : 55.50 €
- Identification puce électronique : 65 €
- Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) pour animal mordeur ou griffeur : 78 €
- Vaccin rage + passeport : 41 €
- Contact : la mairie au 02 96 40 21 21

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers. Ces

frais seront à la charge du propriétaire.

École Maternelle : 2, place André Bardoux 22200 GRÂCES Tel: 02.96.44.18.78 maternelle.graces@orange.fr École élémentaire : 26, rue de l'église 22200 GRÂCES Tel: 02.96.21.00.41

Publication

Mairie de Grâces 4 Place André Bardoux **22200 GRÂCES** Tél. 02 96 40 21 21

Email: accueil.mairie. de.graces@wanadoo.fr Directeur de la publication : Yannick Le Goff

Secrétaire de Rédaction : **Nolwenn Briand**

Impression: Reprocopy Venelle de la Caserne 22 200 Guingamp

Tirage : 1300

Le mot du Maire



Grâcieuses, Grâcieux,

L'été sera chaud, la vigilance auprès des personnes les plus fragiles d'entre nous, est

Nous étions nombreux à Grâces en fête le 27 juin dernier. Beaucoup de monde, aussi bien autour des jeux organisés par les associations, et très appréciés, qu'autour du Tantad, et que sur la piste de danse pour un val populaire qui a rencontré un vif succès.

Un grand MERCI aux différentes associations qui ont barticipé et à Patrick Crassin, qui a mis cette fête sur les rails. Une magnifique journée, qui je l'espère, pourra être renouvelée l'an prochain.

La fête continue, et le 23 août grâce aux organisateurs de la SAINT LOUP, la place André Bardoux accueillera le cercle celtique de Clequerec . Venez nombreux les applaudir. D'autres projets de festivités sont sur les rails, et de nombreuses expositions Viendront s'ajouter à celles vues depuis un an.

Quelques travaux ont perturbé la circulation dans le bourg. En particulier l'enfouissement de la ligne à haute tension et le réaménagement en même temps du chemin de Stang Marrec. Celui-ci sera finalisé cet automne.

Le programme de voirie 2015 sera réalisé dans la foulée.

Quelques personnes sont venues prendre des renseignements complémentaires sur la mutuelle de commune, le 1er juillet dernier, et Madame Jouanneau, notre correspondante, reviendra en septembre. D'hésitez pas à vous inscrire pour la rencontrer. Nous avons également rencontré les artisans, commerçants et industriels, afin

d'échanger, évoquer nos projets, et entendre leurs attentes.

La signalétique actuelle ne correspond pas à la réalité. Nous étudions la possibilité d'une mise à jour rapide.

La vitesse sur la commune est aussi un sujet qu'il faut aborder. Tout le monde est concerné, nous avons obtenu le prêt d'un radar pédagogique et là aussi il va falloir se pencher rapidement sur le problème. En attendant, respectons la limitation de vitesse. La respecter, c'est penser à célui qui vient en face. Non séulement les voitures, mais aussi les vélos, les entants etc...

Une anhée de TAP (temps d'activité périscolaire) vient de s'achever. Après une mise en place plus longue que prévue, l'année s'est bien déroulée. Les parents et les enfants semblent satisfaits, et tout est d'ors et déjà en place pour la rentrée prochaine.

Ĵai déjà, demandé un peu de civisme entres voisins. Pensez à vos haies (hauteur et largeur, à vos animaux (beaucoup de plaintes à cause des aboiements de chiens),

attention la loi est là, mais un petit effort et tout peut s'arranger. Après ces quelques recommandations je vous souhaite un l'el été, et surtout une Vonhe rentrée.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

le maire, Yannick Le Goff

Conseil municipal du lundi 19 janvier 2015



Aide aux devoirs - indemnités instituteurs en retraite

Monsieur le Maire indique que par délibération en date du 11 juillet 2011, le conseil municipal avait donné son accord pour la mise en place de l'aide aux devoirs et décidé de rétribuer les enseignants de l'école élémentaire au moyen d'indemnités, selon la réglementation en vigueur, soit 21,86 € brut de l'heure. A la demande de la directrice de l'école élémentaire, une institutrice en retraite a accepté d'intervenir sur l'aide aux devoirs. Le conseil municipal, à l'unanimité accepte que Madame Anne MERCIER soit indemnisée pour le temps qu'elle consacre à l'aide aux devoirs ainsi que les futurs enseignants en retraite qui pourraient être amenés à proposer leurs services.

Conseil municipal du vendredi 27 février 2015

Adhésion a un groupement de commande électricité avec le SDE 22 et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents.

Monsieur le maire rappelle que le marché de l'électricité et du gaz naturel a été réaménagé par la loi du 7 décembre 2010 qui supprime l'offre de tarif réglementé de vente.

Les personnes publiques devaient, avant le 1er janvier 2015, recourir aux procédures prévues par le Code des marchés publics afin de sélectionner leurs prestataires.

Le Syndicat Départemental d'Énergies se propose de constituer un groupement d'achat d'énergie afin de garantir la conformité des procédures.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies, annexée à la présente délibération.
- d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement.
- d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Grâces

Étude d'organisation du service scolaire/périscolaire

Monsieur le Maire rappelle qu'il aimerait qu'un audit soit réalisé afin d'envisager une réorganisation du service scolaire et périscolaire. En effet, les agents ont fait part de plusieurs disfonctionnements et de difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs missions.

Le Centre de Gestion a fait une proposition d'un montant de 6 527 € pour 107 heures de travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix POUR, 4 ABSTENTIONS (Mmes CORRE, GUILLOU, SABLE et Mr BOLLOCH) et 4 voix CONTRE (Mmes BARRACHIN & DANIEL, Messieurs HUBERT & LE GUEN) consent le lancement d'une étude d'organisation du service scolaire auprès du Centre de Gestion des Côtes d'Armor et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de 6 527 €.

Réparation d'un candélabre allée des acacias - maintenance éclairage public

Monsieur le Maire fait savoir que le candélabre situé à l'entrée du lotissement de Stang Marec a été endommagé fin 2014. Afin de pouvoir procéder à sa réparation, le Syndicat Départemental d'Energies nous demande de valider le projet de travaux. Ce projet de travaux de maintenance est estimé à la somme de 1 260 € HT (coût total des travaux majorés de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve les travaux de réparation du candélabre endommagé pour la somme de 756 € HT et qui seront inscrits au budget principal 2015.

Remplacement de madame Barrachin au sein du ccas

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de Madame BARRACHIN de son poste au sein du conseil d'administration du CCAS. Il convient donc de procéder à une nouvelle élection afin de pourvoir à son remplacement. Monsieur LASBLEIZ fait acte de candidature. La minorité ne présente aucun candidat. Après un vote à bulletin secret, Monsieur LASBLEIZ est élu au conseil d'administration du CCAS par 11 voix POUR et 9 bulletins blancs.

Tarifs communaux

Suite à la réunion de la commission Finances du 27 janvier dernier, il est proposé une augmentation des tarifs communaux 2015 de 2 %.

Tarifs 2015 - Espace multiculturel

Grande salle avec scène et Cuisine

Manifestation horaires	horaires	Grâcieux	CDC	Extérieurs	Remarques
Bal, Fest-noz, deiz, loto	9h à 9h	281 €	339 €	404 €	Petite salle +bar
Repas ou buffet	9h à 9h	391 €	451 €	517 €	
Arbre de Noël avec cuisine	9h à 9h	391 €	451 €	517 €	
Week-end ou 2 jours de suite	9h à 9h	557 €	619€	687 €	
Demie journée, réu- nion avec apéritif	14h à 9h	136 €	141 €	146 €	
Réveillon dansant	9h à 9h	612€	619€	630 €	

Grande salle avec scène sans cuisine

Manifestation	Horaires	Grâcieux	CDC	Extérieurs	Remarques
Ag, congrès, conférence	9h à 9h	225€	261 €	303 €	
Arbre de Noël sans cuisine	13h à 19h	140 €	172 €	232€	gratuit écoles de Grâces
Séances culturelles	9h à 9h	140 €	172€	232€	gratuit écoles de Grâces
Concert	9h à 9h	723 €	730 €	711 €	

La petite salle EMC

Manifestation	Horaires	Grâcieux	CDC	Extérieurs
repas, buffet, apéritif	9h à 9h	136 €	141 €	146 €
week-end ou 2 jours de suite	9h à 9h	205€	207€	210 €

Observations :

- Les associations Grâcieuses, ayant leur siège social sur la Commune de GRÂCES bénéficient d'une gratuité pour la première journée de leur manifestation entre le 1er septembre et le 30 juin de l'année en cours hors réveillon (décision du Conseil Municipal en date du 4/02/2011).
- la petite salle est louée sans cuisine et sans vaisselle
- Une caution de 1 000 € est demandée

La salle des associations

Manifestation	Horaires	Tarifs 2015
Journée	9h à 9h	138 €
week-end ou 2 jours de suite	9h à 9h	203€
1/2 journée		69€
Caution		329€

La salle du presbytère

Manifestation	Tarifs 2015
Journée	68€

La bibliothèque municipale

adhésion	Tarifs 2015
annuelle familiale	10.20 €
annuelle individuelle	4.40 €

Le tennis

Manifestation	Tarifs 2015
abonnement annuel	114 €
heure de tennis pour les ad- hérents du club	3.16 €
1 heure	6.32 €

L'ancienne salle des fêtes

Manifestation horaires	horaires	Grâcieux	CDC	Extérieurs	Remarques
Bal, Fest-noz, deiz, loto	9h à 9h	281 €	339 €	404 €	Petite salle +bar
Repas ou buffet	9h à 9h	391 €	451 €	517 €	
Arbre de Noël avec cuisine	9h à 9h	391 €	451 €	517 €	
Week-end ou 2 jours de suite	9h à 9h	557 €	619€	687 €	
Demie journée, réunion avec apé- ritif	14h à 9h	136 €	141 €	146 €	
Réveillon dansant	9h à 9h	612€	619€	630 €	

Conseil municipal du lundi 13 avril 2015

Comptes administatifs 2014

Les comptes 2014 sont conformes aux prévisions de fonctionnement et investissement du même budget. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 729 549.23 €, les recettes à 1 983053.76 €.

La CAF (capacité d'autofinancement) brute est de 277 979 € pour 483 034 € en 2013.

Cette diminution est due au versement prévisionnel prévu au budget 2014 d'une somme de 163 982€ que la communauté de commune a prélevé afin de réaliser les travaux avant 2017 pour la Fibre optique. La même somme est également prévue au budget 2015.

La CAF nette, c'est-à-dire la CAF brute diminuée du règlement du capital de la dette (emprunts) s'élève à 96 012 €.

Les recettes de subventions s'élèvent à 76 957 € et les dotations dont FCTVA 195 010 €.

Même s'il a diminué en 2014 le Fond de roulement est de 757 241€, il est supérieur aux collectivités de même niveau.

Les dotations de l'état diminuent : en 2014 de 14 885 €, en 2015 elles passeront de 195 857 € à 156 867 (estimation AMF), et, ce, jusqu'en 2017 inclus, soit moins 63% sur 4 ans.

L'encours de la dette diminue (2 383 904€ fin 2014). Les charges financières diminuent également. L'annuité de dettes par habitant est inférieure aux moyennes.

Quelques chiffres

Charges de personnel 942 939€ (55% du compte de fonctionnement 2014)
Charges à caractère général 537 722€ (31%).
Charges financières 77 980€ (5%)
Charges autres 170 908€ (9.88%)
Impôts et taxes perçues 1 394 571€
Dotations et participations 336 106€
Produits de service et gestion courante 216 572€
Autres produits 35 804€

Budget primitif 2015

code	Libellé	Budget primitif
Fonctionnement	Dépenses	
011	Charges à caractère général	566 275 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 052 850 €
014	Atténuations de produits	15 200 €
022	Dépenses imprévues	64 465,92 €
023	Virement à la section d'investissement	113 806 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29474 €
65	Autres charges de gestion courante	133 862 €
66	Charges financières	75 000 €
67	Charges exceptionnelles	1 050 €
Total		2 051 983 €
Investissement	Recettes	
020	dépenses imprévues	90 560 €
16	emprunts det dettes assimilées	635 000 €
20	immobilisation incorporelles (sauf le 204)	29 810 €
204	subventions d'équipement versées	89 990 €
21	immobilisations corporelles	193 228 €
23	immobilisation en cours	260 216 €
27	autres immobilisations financières	36 525 €
Total		1 335 329 €

code	Libellé	Budget primitif
Fonctionnement	Recettes	
011	résultat d'exploitation reporté	120 000 €
012	atténuations de charges	16 000 €
014	ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés	143 980 €
022	impôts et taxes	1 414 538 €
023	dotations, subventions et participations	297 584 €
042	autres produits de gestion courante	55 480 €
65	produits exceptionnels	133 862 €
Total		2 051 983 €
Investissement	Recettes	
001	solde d'exécution de la section d'investissment reporté	353 738 €
021	virment de la section d'exploitation (recettes)	113 806 €
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	29 475 €
10	dotations, fonds divers et réserves	350 343 €
13	subventions d'investissement	36 967 €
16	emprunts et dettes assimilées	451 000 €
Total		1 335 329 €

Remplacement d'un foyer d'éclairage public

Monsieur le Maire fait savoir que le Syndicat Départemental d'Energies nous a informés de la nécessité de procéder au remplacement du foyer P613 située Allée des Mimosas. En effet, celui-ci ne fonctionne plus. Le devis est de 650 € HT dont 60 % du coût de l'opération à la charge de la commune soit 390 €. Le conseil municipal approuve le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public, en l'occurrence le remplacement du foyer P613 présenté par le SDE 22 pour un montant estimatif de 650 € (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre).

Acquisition d'un tracteur, d'un chargeur et d'une balayeuse désherbeuse pour les services techniques

Monsieur PERU explique qu'il est nécessaire de faire l'acquisition d'un tracteur et de son chargeur pour les services techniques.

Trois sociétés ont été contactées afin de d'obtenir des devis. La Commission d'ouverture des plis réunie le 25 mars 2015 propose de retenir l'offre de l'entreprise Alexandre Distribution de Plouisy qui se monte à 43 583.28 € TTC décomposée de la façon suivante :

- Le tracteur de marque Iseki pour 19 945.06 € TTC
- Un chargeur pour 4 681.80 € TTC
- Une balayeuse désherbeuse de marque City Clean pour 18 956.40 € TTC qui est subventionnée à hauteur de 50%

Le conseil à approuve ces acquisitions

Acquisition d'un broyeur d'accotement

Monsieur PERU explique que compte tenu du départ de Monsieur MAURICE vers une autre collectivité, l'épareuse ne pourra plus être utilisée car les agents du service ne savent pas la manipuler, qu'une formation est nécessaire afin de l'utiliser sans l'abîmer. Par ailleurs, Monsieur MAURICE avait en charge son entretien et les diverses réparations.

Il propose en conséquence de remplacer l'épareuse par un broyeur d'accotement. La commission d'ouverture des plis réunie le mardi 4 avril, propose de retenir l'offre transmise par la société TOUBOULIC pour un matériel de marque DESVOYS dont le coût est de 9 680 € soit 11 616 € TTC. Par ailleurs, la société TOUBOULIC reprend l'épareuse pour la somme de 5 760 € TTC.

Le conseil municipal approuve par 12 voix POUR et 7 CONTRE (Mesdames BARRACHIN, DANIEL, CORRE, SABLE et Messieurs HUBERT, LE GUEN et BOLLOCH) et autorise l'acquisition du broyeur d'accotement et la cession de l'épareuse pour les sommes mentionnées ci-dessus.

Diagnostic du réseau d'eaux pluviales de la zone industrielle

Monsieur PERU fait savoir qu'il est nécessaire de réaliser un diagnostic du réseau d'eaux pluviales sur cette zone industrielle de Grâces. Il a contacté deux sociétés spécialisées dans ce type de diagnostic qui lui ont remis une offre.

La commission d'ouverture des plis réunie le 25 mars 2015 propose de retenir celle de la société Vidéo Injection de Trémuson qui est de 9 735.50 € HT soit 11 682.60 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise la passation d'un marché pour le diagnostic du réseau d'eaux pluviale de la zone industrielle avec la société Vidéo Injection, pour 11 682.60 € TTC.

Conseil municipal du vendredi 5 juin 2015

Rénovation de deux ensembles clignotants

Monsieur PERU explique que suite à une intervention de l'entreprise BOUYGUES énergies et services pour l'entretien de l'éclairage public, il a été constaté que 2 ensembles clignotants étaient défectueux. Il s'agit des panneaux clignotants signalant la présence d'enfants. Le Syndicat Départemental d'Energies propose de procéder à leur rénovation.

Le conseil municipal est invité à approuver le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public présenté par le SDE 22 pour un montant estimatif de 1 400 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre) soit pour la commune une participation de 840 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de rénovation des deux ensembles clignotants.

Entretien annuel des terrains de football

Monsieur PERU explique au conseil municipal que 3 entreprises ont été consultées pour l'entretien annuel des terrains de football. La commission travaux s'est réunie et a retenu l'entreprise ARVERT de Plumaudan dont la proposition s'élève à 5 705.60 € HT soit 6 846.72 € TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'offre de l'entreprise ARVERT d'un montant de 6 846.72 € TTC.

Les travaux

Signalétique et voirie à revoir sur la zone industrielle

Juste avant les premiers congés d'été, la municipalité a convié les artisans, commerçants et autres entrepreneurs à se retrouver dans les locaux de la nouvelle cafétéria de la zone industrielle.

« Nous avons souhaité cette rencontre pour échanger, soulever d'éventuels problèmes, et faire un peu plus connaissance, précise Yannick Le Goff, maire. La signalétique sur la zone est obsolète, mais nous voudrions qu'elle soit harmonisée avec ce qui existe sur les zones de Guingamp communauté. »

Seulement la zone industrielle de Grâces est communale, à part la partie plus récente de Pont-Nevez. « Mais nous travaillons à faire avancer ce dossier avec Guingamp communauté », indique Yannick Le Goff.

L'effort sur la signalétique concernera aussi les entreprises situées hors zone industrielle. « C'est important pour la visibilité, note un arti-

otos Ouest-France

san. Côté voirie, nous sommes conscients de problèmes à résoudre, mais tout ne se fera pas la même année, nous devrons échelonner les investissements.»

Travaux à l'école maternelle et à la salle des sports



Deux employés des services techniques, Martial Riou et Christophe Rocher, ont posé des plaques neuves dans une classe de maternelle. Le club de twirling aura un local clos et sec pour entreposer ses nombreux costumes. Il a été créé dans un espace vacant, à l'étage de la salle des sports. « Nous profitons des vacances scolaires pour intervenir sur ces deux sites », précise Nolwenn Briand, adjointe.

Christophe Rocher et Martial Riou créent un « dressing » pour le club de twirling.

Pascal Maurice, 25 ans aux services techniques

Arrivé en juillet 1990, Pascal Maurice, 51 ans, quitte les services techniques communaux pour un poste similaire à Plougonver. Menuisier ébéniste de formation, « tu savais tout faire, des mains en or », a souligné Yannick Le Goff, maire. Bois, fer, entretien et réparation du matériel, « une excellence dans la polyvalence et une grande conscience professionnelle », note Jean-Yves Péru, adjoint aux travaux.

Pascal, qui habite Louargat, était surtout connu de la population comme l'homme de l'épareuse, « que tu savais manipuler à la perfection ». S'il quitte Grâces pour remplacer un départ en retraite à Plougonver, dans l'objectif



d'y achever sa carrière, son poste ne sera pas remplacé. L'organisation change et l'épareuse, dont il était le seul à maîtriser l'usage, a été revendue.

« Nous avons acheté un broyeur d'accotement, qui peut aussi nettoyer les talus, et nous ferons appel à une entreprise pour le reste », rappelle Jean-Yves Péru. Cet investissement avait été validé lors du conseil municipal du lundi 13 avril.

Ecoles publiques

Photos Quest-France

Mireille Le Mau a été 19 ans directrice d'école au bourg



Mireille Le Mau a dirigé l'école maternelle pendant huit ans avant de prendre la direction de l'école élémentaire en septembre 2005, jusqu'à cette année. 150 personnes sont venues lui dire au revoir à l'espace multiculturel. Mireille était entourée de sa famille, des élus et de ses collègues.

Les écoliers se préparent à un voyage par le train

Les classes de CM1 et CM2 ont passé deux heures et demie, chacun, en compagnie d'Alain Dagorn, chef d'escale en gare de Morlaix pour parler prévention et citoyenneté », L'objectif de ces interventions en milieu scolaire est la mise en garde contre les risques électriques, la traversée des voies, ou encore les passages à niveau et d'apprendre à se comporter en groupe sur le quai, et dans le train.



Les gestes de l'ers secours inculqués dès la maternelle

Les élèves de grande section maternelle ont bénéficié d'une initiation aux gestes de premiers secours,

dispensée par des bénévoles de la Croix-Rouge. Claude Leconte, formateur, est venu leur remettre le diplôme validant ces premiers acquis. Ils ont appris à réagir en cas d'étouffement, et notamment à positionner la personne en position latérale de sécurité. Ils ont appris à donner l'alerte. » L'intervention s'est déroulée en novembre, durant le Mois de la prévention, mis en place par Guingamp communauté. Ces interventions ont été financées par Guingamp communauté, pour un coût de 5 € par enfant.



fes écoliers ont offert un tour du monde en chansons



Les 260 élèves des deux écoles du bourg ont offert à leurs familles un spectacle d'une grande diversité culturelle et linguistique. ils ont surpris l'auditoire, accompagnés à la guitare par Benoît Prual, l'intervenant de l'école de musique communautaire et leurs enseignants sur la musique, le rythme et les textes, dans l'ouverture à d'autres langues et cultures.

La kermesse organisée par l'association des parents d'élèves a déployé ses stands en extérieur, entre école maternelle et pôle périscolaire.



Le Collège Albert Camus

Photos Ouest-France

Collège : un séjour en Angleterre pour terminer l'année



Alors que les élèves de troisième planchaient sur le brevet, quarante élèves de quatrième du collège sont allés chez leurs correspondants du collège de Bishop Cleeve, à Cheltenham, dans le Gloucestershire, du 21 au 29 juin.

À 14 ans, Mélanie publie son premier roman

Collégienne à Grâces, Mélanie Peillet, 14 ans, vient de publier son premier roman. Et termine le second. Puis elle entamera l'écriture du troisième tome de sa trilogie, qui mêle réel et fantastique. Elève en classe de 4e, au collège Albert-Camus de Grâces cette collégienne de Tréglamus, est née à Pabu. Mélanie rêve de devenir romancière, elle compte bien faire paraître le deuxième tome de sa trilogie pour la rentrée prochaine. Et entamera, alors, l'écriture du troisième volume. Famille Brillance, édition Atramenta, 100 pages, 8 €. En vente chez Intermarché, à Saint-Agathon et Bégard et prochainement au Centre culturel Leclerc de Guingamp ou sur www.atramenta.net



Collège Camus : un défi lecture très disputé



Sous la houlette de Claude Lintanf, professeur documentaliste de l'établissement, des élèves de 6e sont aux prises avec des écoliers de CM2 des écoles de Tréglamus et Squiffiec. L'enseignant a concocté un défi lecture entre collégiens et écoliers avec tout un lot de questions ayant trait aux huit livres sélectionnés par le documentaliste, en tout début d'année scolaire et qui a créé entre eux un véritable engouement et une émulation à la lecture.

Le foyer socio-éducatif de Camus veut créer du lien

Le foyer socio-éducatif du collège Albert-Camus a organisé une soirée crêpes et galettes, à l'espace multiculturel du bourg, Avec Benjamin Le Goas, trésorier et enseignant d'éducation physique et sportive, ils ont voulu créer un temps de convivialité qui réunirait parents, élèves et enseignants. Un des buts est de générer quelques subsides qui aideront à financer les échanges linguistiques et excursions pédagogiques, nombreux dans l'établissement. Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne, Jura, Mémorial de Caen, Mont Saint-Michel et Bayeux sont au nombre des séjours et déplacements



Les collégiens exposent leur réflexion sur la différence

Voilà plusieurs années que le collège Albert-Camus travaille de diverses manières sur le thème du bienvivre ensemble et de la lutte contre les discriminations. Les élèves d'une classe de quatrième ont réalisé un travail sur « la différence, qui fait de nous ce que l'on est », sous forme d'atelier d'expression plastique et photographique avec Claire Schvartz, graphiste et illustratrice, coordonné par Solange Reboul, photographe de GwinZegal. Romy Nicolas, leur enseignante de français, les a guidés dans l'élaboration des textes. « L'enfant blanc et l'enfant noir ont tous les deux le même sang rouge », ont-ils écrit avec le visuel de deux mains juvéniles, l'une blanche, l'autre noire.

Choucas: la mairie recense les nuisances



Régulièrement, la commune reçoit les doléances des particuliers et des agriculteurs pour les nuisances occasionnées par la présence de choucas

Le choucas est une espèce protégée au niveau de la communauté européenne depuis 35 ans. Il est surtout présent dans la partie ouest du département. Il est possible de faire une demande de dérogation, afin de réguler l'espèce. Pour cela, il faut répertorier les doléances et les faire remonter aux autorités compétentes.

Toutes les personnes qui subissent des dégâts générés par les choucas sont invitées à faire une déclaration en mairie.

Chèque Sport 2015/2016 : Pour bouger sans se ruiner!

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide!

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes,



dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis huit ans maintenant un Chèque Sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2014/2015, plus de 29 000 jeunes ont bénéficié du Chèque Sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, à compter du 1er juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur jeunes.bretagne.bzh et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh

Date des prochaines élections :

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Il s'agit des dernières élections générales avant l'élection présidentielle de 2017.

S'inscrire sur les listes électorales des 16 ans

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

Les jeunes qui se sont fait recenser à 16 ans et ayant eu 18 ans dans l'année ou fêtant leur anniversaire avant le 28 février sont inscrits d'office. L'inscription après le 1er janvier est possible pour les jeunes ayant 18 ans entre le 1er mars et la veille des élections.

Pour les cas suivants ayant lieu après le 1er janvier, l'inscription est également possible l'année de l'élection : emménagement pour un motif professionnel, admission à la retraite pour un fonctionnaire, retour à la vie civile pour un militaire, acquisition de la nationalité française ou recouvrement de l'exercice du droit de vote.

La carte d'identité



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1 janvier 2014 à des personnes majeures.

Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31

décembre 2013 à des personnes majeures.

Inutile de vous déplacer en mairie :

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité sur le titre ne sera pas modifiée. Attention toutefois lorsque vous partez à l'étranger, les cartes prolongées ne sont pas toujours acceptées aux frontières

Travaux de rénovation : attention aux arnaques

L'Espace INFO - ENERGIE constate de plus en plus de démarchage à domicile sur le thème de l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements. De l'isolation aux systèmes de chauffage, les offres sont nombreuses. L'Espace INFO-ENERGIE tient à rappeler quelques conseils de prudence

- Attention aux offres trop alléchantes, souvent elles cachent des prêts à la consommation à des taux élevés ou font référence à des aides qui n'existent pas/plus, vérifiez les dispositifs d'aides en vigueur.

Ne signez jamais rien sur le champ! Les devis sont valables en général, au moins 1 mois, ne vous précipitez pas. Prenez le temps de comparer l'offre avec 1 ou 2 autres devis minimum.

- Demandez les coordonnées de votre interlocuteur : nom, entreprise, n° de tél, site internet. Aucun agent de l'Etat, de l'ADEME ou des impôts ne fait de démarchage commercial à domicile, méfiez-vous.
- Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours, si vous avez signé une offre un peu vite dans le cadre d'un démarchage (téléphonique ou à domicile).

L'Espace INFO - ENERGIE peut vous aider à comprendre votre devis, la technique ou l'équipement proposé et vérifier avec vous l'éligibilité du projet aux aides financières. Contactez-nous au 0805 203 205 (entre 13h30 et 17h30) et Bretagne-energ/e.fr.

Grâces a adhéré au dispositif « Ma commune Ma santé »

Comme quelque 200 communes à ce jour, Grâces a adhéré au dispositif « Ma commune Ma santé » qui, via l'association Actiom (Action mutualisation) permet à ses administrés de bénéficier de tarifs négociés dans l'accès à une mutuelle santé. La volonté des élus est de faciliter l'accès aux soins à tous les administrés, en les mettant en lien avec un dispositif associatif qui est déjà opérationnel dans plusieurs communes .Le projet de mutuelle figurait dans le programme de campagne.

Tous les documents et renseignements sont disponibles en mairie.



Photo Ouest-Franc

La mairie expose les artistes qui le souhaitent

Christelle Zacchero en juin



La commune a accueilli au mois de juin une exposition dirigée par Christelle Zacchero. Les oeuvres exposées étaient celles de ses élèves inscrits à l'épicerie culturelle. La municipalité et notamment Marie-Angèle Commault souhaitent que la salle du conseil accueille en permanence des oeuvres d'artistes locaux.

Si des personnes sont intéressées, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Raymond Heliuo en juillet



Les expositions se succèdent salle de la mairie. Après les élèves de l'école de peinture l'Alimentation culturelle, les toiles de Raymond Héliou prennent le relais. C'est la deuxième fois qu'il expose en mairie et cette fois-ci il présente des paysages autres que la Bretagne, indique celui qui a vécu ses jeunes années à Saint-Jean, et qui vit aujourd'hui entre Béarn et Bretagne, Orthez et Grâces. Les trente-trois tableaux exposés sont réalisés à l'huile. Très colorés, les paysages présentent une dominante de jaunes, oranges et bleus.

Un sentier du Camellia qui invite à la découverte

Dans le cadre du festival du Camellia, la commune invite à découvrir le sentier de 600 m dédié à cette plante. Pour François-Xavier Falaize, responsable des espaces verts municipaux, le but n'est pas de montrer des variétés mais plutôt l'utilisation du camellia dans l'aménagement.

Réalisé en deux étapes, entre 2007 et 2009, le sentier a été inauguré lors du précédent festival, en 2010, et présente notamment le camellia Bro Wengamp (pays de Guingamp), baptisé lors de cet événement. Observatoire et non conservatoire, comme le jardin de la

14

Roche-Jagu, le chemin du Camellia présente 360 plants en petites haies, en grandes haies, palissés, sur tige ou encore rampant. Un parcours éducatif, où les jardiniers puiseront des idées. Plante persistante, en feuillage toute l'année, « le camellia est vraiment très intéressant».

La cérémonie du 14 juillet

Lors de la cérémonie du 14 juillet présidé par Michel Lasbleiz, 1er adjoint, un grâcieux a particulièrement été mis en avant. En effet, Serge Lucchesi, a reçu la légion d'honneur pour avoir servi en Indochine, mais également pour son parcours associatif au sein de l'OMS de Guingamp.



833 € à l'Association française contre les myopathies



Le club des aînés, les randonneurs, l'association Grâces-détente et les Poupées de Marilou ont remis un don collectif de 833 € à Yvon Burel (2e devant à gauche), représentant de l'Association française contre les myopathies pour l'ouest des Côtes-d'Armor

L'accueil de loisirs qui a fait le plein en juillet

Par décision de la mairie et après avoir consulté les parents, l'accueil de loisirs accueille les enfants en juillet. La première semaine a reçu une moyenne de 75 enfants par jour,



dont trente-cinq ont déjà bénéficié d'un mini-camp voile, à Plestin-les-Grèves. Du mercredi 15 au vendredi 17, un mini-camp nature a été organisé à Lannion, pour les 7-13 ans. Les 10-13 ans ont bénéficié de soirées bowling, laser game et cinéma. Du mardi 21 au vendredi 24, Les 7/ 13 ans ont profité de cap équestre et plage à Étables-sur-Mer.

Au centre, sorties à la journée, activités créatives ou sportives, promenades sont proposés aux 3-13 ans

Le centre d'action sociale arrondit son l'udget

« Une très bonne journée », note avec satisfaction Yannick Le Goff, maire et président du centre communal d'action sociale (CCAS). Dimanche, la Foire à tout de printemps a occupé les deux salles de l'espace multiculturel.

Avec 55 tables louées par les exposants, l'offre de vêtements, jeux, jouets, matériel de puériculture et petit équipement domestique était au rendez-vous. Et la fréquentation a été constante durant toute la journée. Le CCAS a assuré un service crêpes et buvette, qui a très bien fonctionné.

15

Un appel aux volontaires avait été lancé. Il a été entendu : « Des gens nous ont donné un coup de main sur place, d'autres nous ont offert des crêpes faites à la maison », rapporte Yannick Le Goff.

Pour le CCAS, l'objectif est atteint. « Des personnes ont pu s'équiper à moindre coût et le CCAS arrondit un budget qui permettra de venir en aide à des personnes en difficulté », résume-t-il.



H-tzsuO oton9

Du 1º janvier au 30 juin 2015



Les Bébés 2014, accueillis en mairie



Naissances

Tony Michelet LEBAS, le 4 janvier 2015 Ismail BOUTARENE, le 12 février 2015 Loïk GAUTHIER, le 23 mars 2015 Milan GUICHARD, le 24 mars 2015 Tylio BENOIT, le 30 mars 2015 Elya Tiphaine Carine GUILLAUM,E le 15 avril 2015 Valentin Louis LAGADEC, le 29 avril 2015



Décès

Emilie JAN née STEPHAN, le 4 janvier 2015
François LORGERE, le 27 janvier 2015
Eliane LE BONNIEC, née GRALL le 1er février 2015
Sylvie TOUBOULIC née BOURDOIS, le 30 janvier 2015
Pierre JANIER, le 12 février 2015
Michel MORVAN, le 28 février 2015
Philippe PRIGENT, le 3 mars 2015
Francis TOUDIC, le 15 mars 2015
René GAURY, le 9 avril 2015
Yvonne LE SEC'H, le 11 avril 2015
Raymonde HARRANG, née DOUBRE, le 3 mai 2015
Louis LE NOST, le 8 mai 2015

Mariage

Mourad ARRAI et Sounaya BEN-EL-HAJ, le 30 avril 2015 Laurent SIMEON et Boli ZOZO, le 23 mai 2015 Olivier LE HOANEN et Sandrine TEURNIER, le 23 mai 2015 Mathieu LE ROUX et Frédérique BERNARD, le 11 juillet 2015



Urbanisme

Permis de construire délivrés depuis janvier 2015 :

Mme LE MOULLEC – Lotissement le Bosquet – Construction d'une maison individuelle M et Mme CONNAN - Lotissement le Bosquet – Construction d'une maison individuelle Centre commercial CARREFOUR – Rond-Point Kennedy – Drive M.HERVE – 30 rue Brugou Bras – Rénovation bâtiment

M. GUILLOU- La Ville Blanche – Extension hangar agricole

M. LE GALL – 6 rue Paul le Bolu - Construction d'une maison individuelle

M. CAMUS - Lotissement le Bosquet - Construction d'une maison individuelle

MI DEVELOPPEMENT SAS - Lotissement du Bosquet - Construction de 3 logements locatifs

M. MONNET - Rue Brugou Bras - Construction d'une maison d'habitation

M. PAUGAM – 6 Allée des Acacias – Construction d'un garage

Les échos de Guingamp Communauté





Le Pays Touristique Terres d'Armor

8 communautés de communes adhérentes (1,20 € / habitant, depuis 10 ans) environ 100 000 habitants Communauté de Communes du Pays de Bégard, 7 communes; Communauté de Communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre, 7 communes ; Communauté de Communes du Pays de Bourbriac, 10 communes ; Communauté de Communes de Lanvollon-Plouha ,15 communes ; Leff Communauté, 13 communes ; Guingamp Communauté : 6 communes ; Paimpol-Goëlo, 9 communes ; Pontrieux communauté, 7 communes

Les communes du Pays de Guingamp Pontrieux Communauté Pontrieux Courrence Courrence Communauté Pontrieux Courrence Courrence Poussy Vicante Trégorne Préguan P

Les champs d'actions :

Conseil & assistance technique aux porteurs de projets touristiques publics (collectivités) et privés.

Le Pays Touristique accompagne et suit tout projet lié à la création ou au développement d'une entreprise ou d'une activité touristique : hôtel, gîte, chambre d'hôtes, camping, restaurant, musée, centre équestre... Etudes et diagnostics également réalisés à la demande sur tout projet touristique lié à l'aménagement du territoire : signalétique, accessibilité, circuits de randonnée, itinéraires vélo, aide à l'accueil des camping-cars,...

Le Pays Touristique aide à la valorisation de l'ensemble de l'offre touristique de sa zone de compétences.

Nos interlocuteurs :

Cartographie : CAD - Novembre 2014

Les collectivités locales, les entreprises touristiques, les associations, les particuliers porteurs de projet :

- Communes, Communauté de Communes, Pays, Département, Région
- Hébergement : hôtellerie, hôtellerie de plein-air, meublés, chambres, gîtes de groupe
- Equipements de loisirs
- Offices de Tourisme
- Restaurants, crêperies.....

Conseil d'Administration : présidé par M Bernard HAMON, est constitué de :

- 26 élus (mandatés par chacune des communautés de communes)
- 13 associations
- 12 professionnels

Coordonnées: 02 96 43 44 43 pays-terresdarmor@orange.fr Vallée des Forges, 22390 BOURBRIAC

Les châteaux d'eau réhabilités et décorés

Huit réservoirs d'eau potable vont être prochainement réhabilités sur le territoire de Guingamp communauté. Ces travaux sur des châteaux d'eau et des réservoirs semi-enterrés doivent démarrer à partir du mois de juillet.

En plus de ces réhabilitations, une démarche artistique va être conduite sur ces ouvrages par les ateliers Adeline, basés dans l'Eure. Des fresques vont être peintes, à chaque fois sur le thème de l'eau. Chaque oeuvre sera compréhensible individuellement, mais fera aussi partie d'un parcours, pour délivrer un message fresque par fresque.

Deux réservoirs seront décorés avant l'hiver prochain, les autres le seront d'ici l'été 2016. Parmi les ouvrages concernés : le château d'eau de Saint-Hernin et le réservoir de Rumorvezen à Ploumagoar, les ouvrages du Cozen à Pabu, ou encore le château d'eau de Sainte-Brigitte à Ploumagoar. Une fresque va voir le jour sur le château d'eau de Goarnéden, à Plouisy.



Des aménagements réalisés poiur les gens du voyage



En mars dernier, le conseil communautaire a validé l'installation des grands rassemblements, ou missions évangéliques, sur le site de l'hippodrome de Bel-Orme. Un site avait été ouvert aux caravanes participant au deuxième rassemblement, avec l'accord de Pierre Pasquiou, président de la société hippique, propriétaire du terrain.

Aussi, après des années de transhumance, au gré des six communes de Guingamp communauté, les grands rassem-

blements ont trouvé un port d'attache, à Saint-Agathon, de façon pérenne, grâce à la signature d'une convention entre la collectivité et la société des courses, pour une durée de vingt ans. Par ailleurs, un transformateur électrique a été mis en place « pour se mettre en pleine conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage », expliquait Bernard Hamon, le président de Guingamp communauté, en mars dernier.

Un investissement de 86 000 € environ, financé à hauteur de 30 % par la Dotation d'équipements des territoires ruraux. Un investissement qui s'avérait obligatoire pour être « en règle avec l'État ».



Du nouveau dans le réseau Axéobus

Dès le 14 septembre, le transport urbain de la

communauté de communes se dote de nouveaux arrêts, horaires et circuits.

Nouveaux arrêts

Deux arrêts seront supprimés sur la ligne 1, à Ploumagoar, à compter du 14 septembre : Saint-Hernin et La Croix. Runanvizit devient donc le nouveau terminus. Par ailleurs, deux arrêts vont être créés à Roglazou, toujours à Ploumagoar, et dans le quartier des Castors, à Guingamp. La ligne 1 desservira aussi la zone commerciale et l'hôpital. Concernant ce dernier, l'arrêt sera déplacé à l'intérieur du site.

Sur la ligne 2, la mairie deviendra terminus, alors que la Poterie sera un simple arrêt. « Le but est d'éviter une manoeuvre inutile au chauffeur».

Sur la ligne 3, le circuit sera prolongé au-delà de la zone de Kernilien, à certains horaires seulement. L'arrêt Pors-Monfort sera créé.

Plus de bus

Deux allers-retours supplémentaires, par jour, sur chaque ligne sont prévus. Le premier concerne les horaires du matin, initialement prévu seulement le vendredi, jour de marché, qui seront généralisés à tous les jours de la semaine. Le second interviendra entre 16 h et 17 h.

La communauté entend stimuler le tourisme

L'office de tourisme a été dissous, il va devenir un service public, géré par Guingamp communauté. Et s'ouvre grand les portes vers de nouveaux horizons!

Cette transformation est le premier acte indispensable pour lui permettre de renaître sous la forme d'un service public administratif, qui sera pleinement intégré au sein de Guingamp Communauté, sous l'égide de la collectivité, épaulée par un comité d'adhérents et anciens membres de l'office. Une disparition qui, somme toute, s'est opérée sans douleur aucune. Bien au contraire... « Il s'agit bien d'une évolution et non d'une révolution, commente Louis Chevalier, ex-président de l'office de tourisme. La politique touristique menée par la Région n'est plus



en phase avec nos moyens humains et financiers. Il est donc urgent de nous adapter.».

En quête de plus d'adhérents

Membre du pays touristique Terres d'Armor, qui vient d'accueillir Paimpol dans ses rangs, l'office communautaire se trouve à la jonction de deux grandes destinations touristiques bretonnes que sont la « Côte de granit rose, baie de Morlaix » et la « Baie de Saint-Brieuc, Paimpol et les caps ». Deux grandes destinations portées par la Région, dont Guingamp communauté aimerait se rapprocher.

« Nous allons accueillir la Ligne à grande vitesse, avons investi 7 millions d'euros dans le Pôle d'échanges multimodal, sommes riverains de la RN12 et disposons d'un riche patrimoine, soulignent Bernard Hamon et Guilda Guillaumin, vice-présidente de Guingamp communauté en charge du tourisme. Nous disposons d'atouts qu'il nous faut mettre en avant! »

De nouveaux horizons qui nécessitent le soutien de nouveaux adhérents. « Je suis surpris du manque d'intérêt des commerçants et artisans, déplore Hervé Rouault, président de la Saint-Loup. Le tourisme, pourtant, sert à tout le monde! »

Les adhésions annuelles sont en chute libre ces dernières années, elles sont fixées à 10 € pour les particuliers ; 22 €, associations ; 25 €, meublés étudiants ; 43 €, chambres d'hôtes ; 55 €, restaurants, commerçants, artisans et entreprises ; 66 €, meublés saisonniers ; 115 €, hôtels et campings.

Office de tourisme, place du Champ-au-Roy, contact : tél. 02 96 43 73 89.

La résidence Stang Marec à Grâces est terminée

La résidence Stang Marec, construite par Guingamp habitat comporte quatre pavillons, trois T3 et un T4, et représente un investissement total de 434 700 €. Économes en eau et énergies, bien isolées,



ces maisons sont toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réalisé en moins de douze mois, ce projet est sorti de terre sur un terrain cédé par la commune pour un euro symbolique et il a bénéficié d'une subvention de près de 62 000 € de l'Anru (agence nationale pour la rénovation urbaine).

Le département a contribué à hauteur de 10 680 €, et Guingamp communauté, 5 340 €.

L'essentiel du financement, 326 000 €, vient d'emprunts, et 30 000 € de fonds propres.

Les jeunes apprennent la citoyenneté

Vingt adolescents volontaires siègent désormais au conseil communautaire des jeunes. Une instance mise en place samedi matin, au sein de Guingamp communauté. 4 d'entre eux sont de Grâces : Antoine, Daïtshi, Léo et Théliau.

Les jeunes apprennent la citoyenneté

Vingt adolescents volontaires siègent désormais au conseil communautaire des jeunes. Une instance mise en place au sein de Guingamp communauté.

Le conseil communautaire des jeunes s'est réuni dans les locaux de Guingamp communauté, rue de la Trinité. Espace symbolique, cette salle un peu solennelle convenait à l'installation du président et du vice-président de ce conseil des jeunes, dont c'était le renouvellement. Déjà intéressés par la vie de citoyen(ne) qui va devenir la leur, ces jeunes de 12 à 18 ans souhaitent devenir une force de propositions pour les sujets qui les touchent. Ils sont environ vingt volontaires qui ont postulé pour siéger dans cette instance avec le soutien du Pôle jeunesse.

Une réunion mensuelle pour s'exprimer

Une réunion mensuelle au Pôle Jeunesse, permet à chacun de s'exprimer, de suggérer et de mettre en place des actions à caractère humanitaire ou liées à l'environnement, par exemple.

La plus jeune conseillère, Louisa Alix, originaire de Pabu, âgée de 11 ans et demi, va rentrer en classe de 5° « Je souhaite développer des actions sur la commune et faire des choses pour les jeunes, annonce-telle d'emblée. Les problèmes liés à l'environnement me touchent ». Un univers qui, pour elle, n'est pas tout à fait nouveau, puisqu'elle participe déjà au conseil municipal jeunes de Pabu depuis le CM1.

Bernard Hamon, Président de la collectivité, quant à lui, accueille les jeunes conseillers avec un plaisir évident et s'adresse à eux en affirmant « vous avez vos projets, il faut éviter que les adultes ne s'en saisissent ». Yannick Echevest, pour sa part, aimerait que le Président du conseil communautaire des Jeunes soit accueilli à l'occasion d'une séance de la CDC des adultes.



Bernard Hamon (à gauche), président de la communauté de communes, Yannick Echevest (délégué CDC) et Annie Derrien (Pôle jeunesse), encadrent les enfants composant le conseil communautaire des jeunes.





Collecte des déchets

Optimisons la collecte : regrouper vos conteneurs au minimum 2 par 2.

Le ramassage des déchets :

Les conteneurs doivent être déposés en bordure de chaussée pour 6 h le matin, le jour de la collecte. Une fois vidés, les bacs doivent être ramassés le jour de collecte, en tout état de cause ils doivent être retirés du domaine public.

Les déchets doivent être présentés exclusivement dans les bacs mis à disposition par Guingamp Communauté.

Lorsque le nombre de personne évolue dans le foyer, le volume de vos bacs n'est parfois plus adapté, il pourra en être de même lors du passage tous les 15 jours. Dans ce cas, vous devrez contacter Guingamp Communauté afin que vos bacs soient remplacés. Nous vous apporterons



une vigilance particulière pour que votre dotation en conteneurs corresponde à votre production de déchets. Depuis 2011 date de mise en place du monoflux (collecte en mélange) les tonnages d'ordures ménagères ont baissé de 9 %, ceux du sélectif ont augmentés de 12 % et le verre de 4 %.

Trier a du sens, c'est donner une seconde vie aux emballages, mais aussi préserver les ressources naturelles, économiser l'énergie et créer des emplois.

- les déchets verts doivent obligatoirement être déposés à la déchetterie
- l'entretien des poubelles, fournies par la collectivité, sont à la charge des utilisateurs

La réorganisation du service de collecte des déchets, depuis le 1er juin 2015, permet d'optimiser et de gagner en efficacité : 3 bennes à ordures ménagères seront nécessaires, contre 4 actuellement. En raison de l'augmentation des tonnages de la collecte sélective (plastiques, papiers, métal...), le volume des déchets ménagers a sensiblement diminué.

Cette réorganisation permettra de diviser par 2 le nombre de circuits de prélèvement des ordures ménagère à compter du 1er juin 2015, ils seront réalisés tous les quinze jours (excepté dans le centre ville de Guingamp).

Une partie du personnel sera réaffecté: des missions nouvelles seront créées. Ainsi un ambassadeur du tri sera mis à disposition des usagers pour rappeler les modalités et le respect des consignes de tri, la nouvelle déchèterie fonctionnera avec 3 gardiens au lieu de 2 actuellement.

La collecte des déchets en porte à porte sur tout le territoire de Guingamp Communauté, se fera, selon les calendriers de collecte distribués dans chaque foyer en début d'année et les horaires seront les suivants : 6 h – 13 h30.

Rappelons que Guingamp Communauté met à disposition gratuitement pour chaque foyer : un conteneur à couvercle gris destiné à recevoir les ordures ménagères dites résiduelles, un conteneur à couvercle bleu ou jaune destiné à recevoir les papiers, journaux, magazines,

cartonnettes, briques alimentaires, emballages métalliques et aérosols, bouteilles et flacons plastiques, godets et barquettes plastiques de jardinerie, pots de yaourts et assimilés, barquettes alimentaires, emballages souples et sacs plastiques.

Ces performances peuvent encore être améliorées, mais votre concours est nécessaire, alors poursuivons ensemble ces efforts pour notre environnement.

Déchetterie

La nouvelle déchèterie de Kerhollo, sur la commune de St-Agathon, vous accueillera tous les jours sauf les mardis et dimanche de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 (novembre à mars), 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45 (avril à octobre).

Cet équipement plus spacieux et plus sécurisé, respectant les nouvelles normes sera plus fonctionnel, il apportera plus de confort pour le dépôt de vos déchets.



Elle vous permet de déposer :

- Les cartons (gros cartons bruns)
- Le verre (bouteilles, bocaux, pots)
- Les déchets dangereux des ménages (produits d'entretien, détergents, solvants, acides, colles, décapants, vernis, peintures, produits phytosanitaires, radiographie,...)
- Les huiles végétales (de friture)

- Les batteries, piles, accumulateurs
- Les extincteurs, les bouteilles de gaz vides
- Les déchets verts (gros branchages, tailles fines de haies et d'arbustes, tonte de gazon
- Les gravats inertes issus du bricolage familial (déchets de démolition, cailloux, pierres, béton, mortier, ciment, céramique, terre, carrelage, briques, briques plâtrières, laine de verre,...)
- La ferraille
- Les huiles minérales (de vidange)
- Le polystyrène (caisse de polystyrène propre et polystyrène de calage)
- Les lampes (tubes fluorescents ou néons, lampes fluo compactes dites basse consommation, lampes sodium, ...)
- Les grands films plastiques
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEE) petits et gros appareils électroménagers froids et hors froids, écrans, ordinateurs, télévision, ...
- Le bois (palettes, cageots, poutres, portes, chutes de menuiseries...)
- Les encombrants (matelas, sommiers, canapés, fauteuils,...)
- Le plâtre (carreaux, plaques, dalles de plâtre,...)
- Les cartouches d'imprimante, les toners, les téléphones portables
- Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) des personnes en auto-traitement (piquants, coupants, tranchants)
- Les textiles, linges de maison, chaussures, sacs propres et secs (en bon état ou usagés, déchirés) emballés dans des sacs plastiques
- Les déchets recyclables.

Collecte des textiles :

Dans un souci de démarche d'économie sociale et solidaire de proximité, les textiles peuvent désormais être déposés dans les conteneurs mis en place par RETRITEX sur le territoire de Guingamp Communauté. Ils doivent être propres, emballés dans des sacs plastiques, ils seront acheminés vers le centre de tri de Pontivy. Les chaussures doivent être liées par paire. 10 % seront revendus à bas prix en boutique sur le bassin de vie de Pontivy. Environ 50 % de la collecte sera envoyé en Afrique.30 % sera destiné à la réalisation de tapis, moquettes, isolation de véhicules...10 % destiné en chiffon d'essuyage

La craquanterie

Alain Cadet a repris les rênes de la Craquanterie, en octobre 2013. Actionnaire majoritaire, associé aux trois fondateurs Stéphane Mordelès, Frédéric Adam et Hervé Le Merdy, le chef d'entreprise a mis en oeuvre les ingrédients nécessaires à son plan de croissance : un outil modernisé, de nouveaux gâteaux pour étoffer la gamme, de nouveaux réseaux de distribution. Objectif : passer de 1,6 million d'euros de chiffre d'affaires en 2014 à 3 millions cette année.



une nouvelle usine

la Biscuiterie de Bretagne en zone de Grâces,s est un investissement de 2 millions d'euros a 23 salariés avec quatre ou cinq nouvelles embauches programmées dans l'année.

Le craquantest le produit de référence, décliné en une trentaine de parfums avec aussi la madeleine et bientôt d'autres viennoiseries telles que kouign-amann et sacristains.

Boutiques avec cuisson en direct

D'ici la fin de l'année, au moins deux magasins devraient ainsi être créés : l'un à Paris, quartier Montmartre, l'autre à Rennes, rue Le Bastard, d'autres devraient suivre dans des villes bretonnes.

Eric Ropars, passionné de Fauve de Bourgogne gagne avec sa "Grâcieuse" le prix du président de la république

Amoureux de la ferme et des animaux depuis tout petit, Eric Ropars, grâcieux, élève depuis quelques années des fauves de Bourgogne. "Des éleveurs passent parfois 30 ans avant de gagner des prix et j'y suis arrivé en 4 ans" se félicite cet homme jovial qui a la passion des lapins. Vacances et week-end aux oubliettes, Eric n'a de cesse de veiller au bien-être de ses protégés. Le

paillage, l'alimentation, la propreté de ses bêtes à poil lui prennent plusieurs heures par jour.

Il a déjà gagné de nombreux prix dont le prestigieux Prix du Président de la République!

Le championnat de France, il se donne quelques années pour y participer mais le championnat européen est dans sa ligne de mire dès l'automne. Féru de génétique, il sait quels sont les lapins qui le feront gagner.

Souhaitons à Eric une grande réussite pour la suite!

La cafétéria O'Resto vient remplacer le Bretagne

Après six mois de fermeture, le restaurant situé au coeur de la zone industrielle reprend du service. Le changement de propriétaires s'accompagne d'un changement de décor et de concept et de nom : a cafétéria O'Resto. À la tête de l'entreprise, deux associés pas encore trentenaires, Steven et Mickaël Le Bail. En mai, les deux jeunes entrepreneurs ont ouvert une boucherie traiteur à Goudelin, qui sert aussi de base arrière au restaurant. Mickaël est boucher, charcutier et traiteur, Steven est pâtissier. Leur credo à la cafétéria : l'approvisionnement en circuit court et des tarifs compétitifs. « Notre concept associe qualité des

produits, fait maison et rapidité du service », résume Steven.O'Resto, zone industrielle (derrière Cheritel).

Ouvert du lundi au vendredi, 11 h 30 à 14 h 30. Possibilité de louer la salle le soir et le week-end, avec service traiteur. Contact : tél. 02 96 45 17 34.



Angela Rio, salariée, Steven Mottais et sa compagne Aurélie Bouget

Résister

« Résister c'est combattre toutes les injustices : toutes les atteintes à la dignité humaine. toutes les atteintes à la liberté.

c'est en même temps créer, c'est reprendre les valeurs qui sont menacées pour leur redonner vie et faire qu'elles répondent aux circonstances historiques nouvelles dans les quelles elles doivent être vécues ».

Ces quelques mots d'Henri Bartoli, économiste français, résistant de terrain et instigateur du programme du Comité National de la Résistance résume bien la grandeur de ce mouvement dans la lutte en faveur des droits de l'homme.

La résistance peut être définie comme l'ensemble des mouvements et réseaux clandestins qui durant la Seconde Guerre mondiale ont poursuivi la lutte contre l'Axe et ses relais collaborationnistes sur le territoire français depuis l'armistice jusqu'à la libération.

Elle va s'amplifier au fur et à mesure du durcissement des conditions d'occupation et de l'amélioration de l'organisation des réseaux de résistant.

La résistance a poursuivi trois objectifs, militaire et civil et politique.

L'objectif militaire visait à aider l'effort de guerre par le sabotage, le rapatriement des combattants, le renseignement et ultérieurement par la formation du maguis.

L'objectif civil visait à protéger « les proscrits» mais également à former l'opinion publique par la presse clandestine et la distribution de tracts.

Enfin l'objectif politique visait à reprendre le pouvoir afin d'y entreprendre de nouvelles réformes.

Marie Francine Josse, une résistante morte à Ravensbrück

Marie Francine Josse est née le 25 février 1890 à Pluzunet en Côtes du Nord et est décédée le 25 mars 1945 à Ravensbrück (Allemagne)



Francine Josse a une rue à Grâces

Francine Le Bras était la fille de Jean-Marie Le Bras, cantonnier et de Marie-Louise Féjean, ménagère. Elle se maria à Pédernec le 20 décembre 1910 avec Yves Toudic. Veuve, elle se remaria à Pédernec avec Olivier Josse le 13 novembre 1912 dont elle eut trois enfants. Veuve depuis le 22 février 1919, elle vivait à Grâces (Côtes-du-Nord, Côtes d'Armor) au moment de son arrestation où elle était femme de ménage. Elle fut contact, dès l'automne 1939, avec Jean Devienne, mobilisé à Guingamp, futur responsable du Front National, qui avait rencontré ses filles dans le mouvement des auberges de jeunesse. Elle hébergea

les principaux responsables du PC clandestin dont Louis Pichou-

ron, pendant près de deux mois, et Marie Miry pendant trois semaines. Après la traîtrise de Renard, elle fut arrêtée le 19 août 1943 par la SPAC (section de protection anticommuniste) dans le cadre d'une très vaste opération de démantèlement de l'organisation clandestine du PCF. Incarcérée à la prison de Guingamp, elle fut transférée au fort de Romainville. Le 13 mai 1944, elle fut intégrée à la Gare de l'Est à un convoi constitué de 567 femmes toutes extraites de Romainville. Le convoi arriva dans la soirée du 17 mai près du camp de concentration de Ravensbrück. Francine Dosse fut enregistrée sous le matricule 38 894. Après une période de quarantaine, elle fut maintenue au camp où elle fut assassinée par gazage le 25 mars 1945.

24

Texte: Alain Prigent

La Belle Fête du jeu

Les 10 ans de la fête du jeu étaient cette année organisés à Grâces sur le site de Kerpaour. Sous un magnifique soleil, plus de 500 personnes sont venus partager de bons moments.

« C'est génial, les parents s'amusent encore plus que les gosses », s'enthousiasme un jeune papa de Plouisy. Huguette, 85 ans, est venue en voisine, curieuse de ce qui se passait dans le guartier. « C'est super, ca favorise la rencontre et la communication », se réjouit-elle, discutant avec les gens, d'un stand à l'autre.

En somme, une belle fête, où chaque participant semblait avoir trouvé son bonheur.







Le Calandre-club d'Armor embraye sur le patrimoine

Confinées dans leurs garages durant l'hiver, les vieilles mécaniques se sont offerts une sortie de printemps. « L'association avait programmé une sortie sur le thème du patrimoine, un périple dans lequel ils étaient accompagnés d'un guide, Jean-Paul Rolland, président des Amis du patrimoine, de Guingamp.

Un cortège d'au moins vingt-cinq véhicules a quitté le bourg de Grâces, pour une première escale au château de Kerano où ils étaient accueillis par les propriétaires. Ensuite, direction Plusquellec pour un déjeuner au restaurant et la visite de l'église, puis nouvelle étape à la vallée des Saints de Carnoët, Plourac'h et son église, et retour à



L'association compte quatre-vingt-dix adhérents des secteurs de Lannion, Paimpol et Guingamp. Pour qu'une voiture soit de collection, il faut qu'elle ait au moins 30 ans », précisait Louis Riou.

Plus de 800 jeunes sportifs au tournoi Samuel-Le Guen

91 équipes des plus jeunes aux U13 ont participé au tournoi Samuel-Le Guen. Il a été gagné par le DC Carhaix. Cette journée a clôturé la saison sportive de l'AS Grâces.



Grâces en fête

Du monde à la première édition de Grâces en fête



Photo Ouest-Fr



Dans la veine des anciennes fêtes communales, la municipalité a réuni les associations autour d'un projet collectif pour organiser une fête populaire intergénérationnelle dont l'objectif était de rassembler les concitoyens et de favoriser l'échange et la rencontre entre nos associations le samedi 27 juin, sous le nom de Grâces en fête.

Des jeux ont été déployés sur les places du bourg, entre le boulodrome et l'ancienne salle des fêtes. Jeux d'adresse, casse-boîtes, billard breton,

palet, galoche et autres jeux bretons avec lesquels le public s'est bien amusé gratuitement ; un concours de boules, une séance de zumba et des démonstrations de twirling et de hip-hop.

À partir de 19 h, grillades et galettes saucisses se dégustaient sur la place de la mairie où étaient installées une buvette et des tables ; à 21 h, bal populaire animé par un orchestre et à 22 h 30, la déambulation nocturne a été menée par des sonneurs jusqu'à un terrain communal, près de Stang-Marec, où a brûlé un feu de la Saint-Jean, puis retour place du bourg pour la seconde partie du bal.



26

Fragance en concert à l'église à l'invitation du CCAS

Le dimanche 1er juin, le CCAS invitait la population à un concert gratuit dans l'église Notre Dame. Fragrance of love offre un concert au profit du comité communal d'action sociale. Auteurs et compositeurs,

Véronique et Alan Morice définissent leur style de « néoclassique. » Le répertoire qu'ils se sont créé est « un mélange d'influence classique, lyrique et celtique », définit le duo artistique, qui est également un couple à la ville. Madame chante, monsieur l'accompagne au clavier synthétiseur.

En mars 2014, ils ont sorti un premier album, en autoproduction. « Nous avons commencé à travailler ensemble en 2011 », indique Véronique. Deux ans plus tard, leurs premières diffusions sur le net leur ont procuré un auditoire et les ont boostés dans le projet de réalisation d'un album. Ils ont donné leur premier concert en septembre 2014 et ont actuellement une dizaine de dates devant eux. « Tous nos concerts sont donnés au profit d'associations humanitaires ou caritatives, nous ne demandons aucun cachet », précise le couple. Ce concert qui a accueilli une cinquantaine de personnes a été très apprécié de tous.



Marcheurs et footballeurs vétérans font barbecue commun

Les footballeurs de l'AS Grâces vétérans ont troqué les crampons contre des chaussures de randonnée, puis emboîté le pas aux marcheurs de Grâces rando sur un circuit de 13,5 km, pour une rencontre sportive et conviviale de fin de saison. Après la rando matinale ils se sont retrouvés au stade pour le déjeuner grillades, suivi d'un concours de boules amical et digestif.



hoto Ouest-France

La nuit des arts martiaux a remis un don de 817 €

La nuit des arts martiaux, organisée à la salle des sports par le club local de viet vo dao, est un succès pour Pierre-Yves Le Vot, professeur et président. Le spectacle a ravi les quelque 150 personnes extérieures, mais aussi la bonne centaine de pratiquants présents. Comme prévu, le spectacle à visée humanitaire s'est achevé par la remise d'un don aux représentants de l'association Côtes-d'Armor Viêtnam. « Nous avons pu dégager 817 € »,précise Pierre-Yves. Cet argent ira à la maison d'accueil d'Ha Thin, en Malaisie, qui héberge des personnes démunies atteintes de la tuberculose, qui trouvent là un refuge où ils sont soignés. les adeptes d'arts martiaux sino-vietnamiens ont prolongé la soirée. Les adhérents des divers clubs présents ont échangé sur leurs pratiques et ont pris date pour une prochaine édition, en 2016



une nouvelle association Div Yezh Gras a été créée

Une nouvelle association a vu le jour au mois d'avril de cette année. Il s'agit de Div Yezh Gras, qui signifie textuellement : deux langues Grâces. Cette association a pour but de promouvoir la langue bretonne notamment grâce à l'ouverture de classes bilingues dans les écoles publiques.

Dans notre territoire, deux autres communes sont dotées de classes bilingues, Pabu et son école entièrement bilinque et Ploumagoar qui accueillera un second poste à la prochaine rentrée.

De nombreuses familles Grâcieuses ont choisi l'enseignement du breton pour leurs enfants et sont donc obligées de faire de longs trajets pour offrir ce type d'enseignement. Cette association souhaite donc dès cette rentrée scolaire offrir à tous les Grâcieux un choix pour la scolarité de ces enfants.



La réussite scolaire favorisée :

Les différences linguistiques du français et du breton enrichissent l'inventaire phonétique et grammatical de

La gymnastique qu'entraîne l'apprentissage de deux langues permet à l'enfant de développer ses capacités en langue (français, breton...) ainsi que toute autre langue qu'il sera amené à apprendre. Par le jeu des comparaisons, il est mieux à même d'analyser la grammaire et le vocabulaire.

Des études ont également montré que cette gymnastique améliore la capacité à l'abstraction. Cette capacité est primordiale dans les mathématiques par exemple. Les résultats des enfants bilingues sont d'ailleurs meilleurs dans cette matière que ceux de leurs camarades monolingues en général.

Comment se passe l'enseignement bilingue?

Les enseignements sont dispensés selon la règle de la parité horaire, soit la moitié du temps scolaire en breton et l'autre moitié en français.

Les programmes sont strictement les mêmes que dans les autres classes. TES, une antenne du CRDP assurent la production et l'édition d'outils pédagogiques en langue bretonne qui sont très souvent la traduction des manuels français.

Les élèves de la filière bilingue participent à la vie scolaire avec les élèves des classes monolingues.

Des questions?

Je ne connais pas le breton, est-ce un problème? Il n'est pas nécessaire que les parents parlent breton.

De nombreux élèves viennent de familles non bretonnantes, parfois originaires

d'autres régions, d'autres pays.

Le breton ne sera-t-il pas une surcharge pour mon enfant? Non! Tout comme pour le français, l'apprentissage de la langue se fait progressivement à partir de la maternelle. Le breton est langue véhicule d'enseignement, il ne

vient pas en plus.

La langue vivante étrangère dans les classes bilingues breton-français est enseignée en école primaire dans les mêmes conditions que dans les classes tradition-

L'enfant naît avec la capacité de devenir multilingue, cultivons la naturellement.



Atelier Anglais

Cours toutes les semaines sauf pendant les vacances scolaires

Nous avons eu 5 groupes de niveaux différents. Les cours se sont déroulés dans la bonne humeur et avec la participation active orale de tous les apprenants.

A la rentrée, poursuite des cours déjà commencés, faire revivre notre classe de conversation pour les linguistes confirmés. cette année je suis intervenue en tant qu'animatrice de plusieurs groupes d'élèves à l'école élémentaire de Grâces Avec leur accord, je tiens à reprendre cette activité dès la rentrée. Jane ALFORD Formatrice anglais



Atelier Cuisine Guillaume Fornasier, cours une fois par mois 4 ateliers se sont tenus en avec 16 inscrits le 1er jeudi soir de le 2ème mardi du mois (matin, après-midi et soir)

Bonne ambiance autour de recettes « simples » (pour Guillaume, notre cuisinier!) Des inscriptions ont déjà été renouvelées pour l'an prochain

Marie-France Belegaud

Atelier Généalogie Cours toutes les semaines Ouvert début février, avec 14 inscrits. Rendez-vous est pris pour la rentrée. L'atelier aura lieu le mardi à partir de 18 h 30 jusqu'à 20 h 30 et nous envisageons. d'ouvrir un autre jour, probablement le jeudi à 15 h, à

Marie-France Belegaud

confirmer.

Atelier Informatique Cours toutes les semaines sauf pendant les vacances scolaires

Une quarantaine de personnes ont suivi les cours dispensés par Jérôme puis par Alexandra au cours de l'année. L'atelier informatique souhaite mettre en place de nouveaux ateliers sur les technologies mobiles à partir de la rentrée. Les enfants de l'école primaire ont pu profiter de la salle informatique de l'école pendant les TAPS **Alexandra Nevot**

Atelier oenologie Benoît Philippot, cours une fois par mois. L'ouverture d'un groupe

supplémentaire est envisagée. (Contacts: Christian Le Bras 07 81 41 61 33. Isabelle Corre 02 96 21 01 86.)

En projet

Pour cette nouvelle année, l'association devrait mettre en place une nouvelle activité « Tout un art », animée par Géraldine Denizet. Il s'agit d'apprendre à réaliser soi-même différentes décorations pour la maison ou pour des moments festifs (baptême, mariage, anniversaire...), en utilisant le plus souvent possible du papier.

Aretenir

Soirée théâtre le samedi 9 janvier 2016 (20h30) à l'espace multiculturel avec la nouvelle pièce de la Troupe d'Yvias.

Tous les ateliers débuteront en octobre, peut-être pour certains fin septembre.

Pour des informations sur les tarifs : contacter Isabelle Corre au 02 96 21 01 86. Merci à Annie Le Morzadec, **Yvette Le Diraison pour les** photos.

Passeport pour voyager avec l'association Ensemble Moins Cher 22

Date de création : 28 juillet 2014.

Le bilan de la première année de fonctionnement des commandes groupées de fuel est positif: 4 livraisons ont été effectuées, et sont en constante progression (de 20 500 l à 33 000 l). Les communes avoisinantes sont satisfaites de pouvoir bénéficier de notre groupement.

La cotisation annuelle est maintenue à 2 €. Pour avoir plus d'informations sur nos partenaires n'hésitez pas à consulter notre site web. (Pages réservées aux adhé-

Mairie - Salle des associations - Place André Bardoux - 22200 GRÂCES.

Le site web: www.asso22.wix.com/aemc22

Tél: 07 82 83 41 69, mail: aemc22.graces@gmail.com



Une partie des adhérents venus nombreux à notre assemblée générale.











Grâces Méditation

GRACES MEDITATION entamera sa 4 éme saison le mardi 8 septembre à 19h30 dans la salle du presbytère. Ceux qui ne pourraient venir ce jour prendront un contact téléphonique au 06 81 63 46 74. La saison se termine avec un effectif d'une douzaine de participants. Les nouveaux de cette saison rejoignent les plus anciens à la séance du jeudi et laissent ainsi la place disponible le mardi aux nouveaux.

Ces trois premières saisons ont permis de découvrir les premières phases de la méditation. Une approche de la connaissance de soi, le contrôle du mental, qui

chez l'homme moderne devient une nécessité. C'est en général avec surprise que chacun se découvre progressivement permettant ainsi d'apporter les corrections qui semblent nécessaires. C'est par de nombreuses techniques parfois millénaires que nous parvenons à régler l'émetteur récepteur que nous sommes. Il n'y a pas de croyance particulière, nous préférons

l'expérience qui mène à la réalité. C'est un univers surprenant et enrichissant à découvrir.

Un essai est possible avant l'inscription. La cotisation annuelle est de 50 €. Venez vous rencontrer.

Intense activité des cyclos pendant la saison estivale.

Outre les sorties dominicales basées sur la progressivité kilométrique des distances, les CYCLOS se déploient dans des concentrations à but humanitaire : Atout cœur à Lamballe ; la Bernard Hinault à Saint Brieuc; la Muco à Pouëc-du-Trieux ; la Muco à Plouisy et surtout la Pierre Le Bigaut (PLB) pour la lutte contre La Mucoviscidose à Callac le 27 juin dernier et qui demeure un objectif majeur

Autre moment important de la vie des cyclos : la participation en nombre à la Semaine Fédérale de Cyclotourisme qui a lieu du 02 au 09 août à ALBI dans le TARN. D'autres séjours sont organisés : découverte de la CORSE en particulier.

Le Cyclo Club souhaite étoffer ses effectifs et reste ouvert à toute nouvelle adhésion (42,50 €). Nous serons présents au forum des associations à KERGOZ en septembre.

Contact : Michel LE YOUDEC, Président du CYCLO CLUB, 71, Rue de La Madeleine, **22200 GRÂCES.**

Tél: 02 96 21 38 01, portable : 06 12 81 37 62; courriel: mn-le youdec@orange.fr



La sortie annuelle du Cyclo Club au Pouldu (29) a rassemblé la majorité des adhérents pendant 3 jours à la Pentecôte

L'A.S Grâces

Fin du suspense pour l'AS Grâces, qui monte en DSE

Après 5 ans de présidence Joël Milonnet a passé le relais lors de l'assemblée générale, le conseil d'administration a élu un nouveau bureau, à la présidence bicéphale. Rémi Paklepa et Jérôme Milonnet, fils du sortant, prennent le témoin, « Notre premier challenge sera de faire aussi bien que nos prédécesseurs. » Et la barre est haute car le club va évoluer en DSE, un niveau jamais atteint. De plus, l'effectif s'est nettement étoffé ces dernières années et flirte avec les 300 licenciés, dont 110 à l'école de foot.

Mais le directoire s'est étoffé, trois vice-présidents succèdent à Roger Le Gurudec : Fabrice Le Coz chapeautera l'école de foot : Arnaud Kerhoas les équipes U15 à U19, et Fabien Stéphan aura en charge la strate des seniors. « On fait entrer des ieunes à tous les niveaux : l'avenir passe par le renouvellement », souligne l'ex-président, qui reste membre du conseil d'administration, comme son vice-président, « pour transmettre ».

« Énorme expérience humaine »

Au club depuis 1977, Joël Milonnet a été joueur, puis entraîneur-joueur, et coach à tous les étages au fil de la progression de son fils Jérôme, pur produit de l'AS Grâces. Ce qu'il retiendra de ces dernières années : « L'énorme expérience humaine du rôle de président. Il y a des responsabilités, certes, mais c'est aussi une ouverture et des rencontres que je n'aurais jamais faites autrement. »

Le travail mené au côté de Lionel Méril est l'une de ces satisfactions. « Je suis ravi d'être allé le



L'équipe A et ses dirigeants avant le coup d'envoi du dernier match de championnat.

chercher et de lui avoir proposé un challenge qu'il a rempli au-delà de tout », se réjouit-il.

Arrivé en 2011, Lionel a pris la barre sportive avec une équipe fanion en DRH, et une réserve en D1. En 2013, l'équipe A est montée en DSR et. cette saison, elle accède à la DSE. Dans l'intervalle, la réserve est montée en PH. « C'est magnifique, je retrouve le niveau que j'avais connu à Bégard, mais je suis triste du départ de Joël : nous avons créé beaucoup d'affinités, une complicité et un respect mutuel », confie l'entraîneur.

Une nouvelle page s'ouvre, à écrire avec de nouvelles plumes. « Un changement dans la continuité, rassure le nouveau binôme présidentiel. La volonté et l'organisation restent les mêmes, on rame tous dans le même sens. »



Au 1er rang: Julien Le Couster, secrétaire adjoint; Alexandra Névot, secrétaire; Rémi Paklepa et Jérôme Milonnet, coprésidents; Guy Pliquet, trésorier; Fabien Stéphan, adjoint et vice-président. Au 2e rang: Arnaud Kerhoas (2e à gauche); Joël Milonnet (au centre) et Fabrice Le Coz (à droite).

L'alimentation culturelle, école de peinture



Pour sa 5^e année l'alimentation culturelle vous accueille pour un enseignement de la peinture tout au long de l'année. Les conditions sont un peu classiques en début d'apprentissage, car il s'agit d'apprendre à voir, des savoirs, mettre en oeuvre un dessin et d'utiliser la technique de peinture choisie. Les élèves peuvent choisir entre l'acrylique, l'aquarelle, l'huile, le couteau, le pastel sec et la peinture à l'oeuf. Des petits groupes permettent de suivre les personnes individuellement et de les soutenir dans les débuts un peu difficile.L'école est ouverte à tous et est gérée par une personne diplômée et compétente.

Rentrée: lundi 21 septembre, inscriptions: mercredi 8 septembre de 14 h à 17 h, adultes 225 € à l'année, enfant 160 €, adolescents 180 €, 10 séances,150 € (sur un libre emploi du temps), 1 séance 20 € (séance en collectif); horaires : mardi matin 9h30-11h30, mercredi 14h-15h enfants à partir de 6 ans: mercredi 15 h-17 h, jeudi 9h30-11h30, vendredi 9h30-11h30

1 rue Pierre Pochon, 22 200 Grâces, 02 96 44 32 08, 06 99 41 25 33, facebook.com/lalimentationculturelle

Nouveau bureau pour Grâces gym

Depuis le 17 octobre 2014, l'association GRACES.GYM a changé de bureau qui est représenté par Marie Annick Guéguen, présidente et Mathilde Quéré, trésorière. L'année s'est bien déroulée avec ses 45 adhérents (1 homme) dans une bonne ambiance.

Les cours de renforcements musculaires sont dispensés à la salle de tennis à Grâces, pendant la période scolaire, par Elise Girondeau tous les lundis de



14h30 à 15h30 et de 18h30 à 19h30 et par Bruno Baccon tous les vendredis de 9h15 à 10h15 au tarif de 70 € pour 1 cours et 120 € pour 2 cours (2 essais gratuits).

Contacts: 06.71.89.58.55, 06.84.85.57.54 et graces.gym@gmail.com.

Marie Annick Guéguen et Mathilde Quéré

Grâces Twirling-Club

Une saison 2014/2015 très riche en émotions et résultats. 80 licenciées, 6 titres de Championne de Bretagne en pompon, un grand chelem à toutes les compétitions régionales. 2 titres de Vice Championne de France (un en bâton et un en pompon) et 3 danses 3ème de France. Toutes nos danses représentées au Championnat de France à Sélestat ont été finalistes!!

Une ambiance magique, des bénévoles au top et une saison qui se clôture avec les 20 ans du club!



Concernant les informations pour la saison à venir : A partir de 6 ans. Reprise de l'entrainement le 19 septembre au Gymnase de Grâces. Présence au forum des associations.

Entrainement tous les samedis à partir de 13h45 et fin d'entraînement en fonction des catégories. Contact: 06.43.01.04.20 ou par email nolwennlerousseau@hotmail.fr ou sur http://graces-twirling-club.e-monsite. site com/

urban Etnick, école de danse

L'école compte en movenne 140 adhérents, un professeur de danse diplômé d'état forte d'une expérience professionnelle internationale (tournée en Europe, Etats-Unis ect...), d'une assistante en formation professionnelle danse académique et

L'école de danse urban ethnik propose des cours et des ateliers chorégraphique en danse hip hop break ,house waacking, dance hall, jazz, street jazz, modern, classique, danse

orientale et ceux a partir de 5 ans ado adulte et débutant, niveau moyen et avancé à Grâces et à Saint-Agathon. La qualité de l'enseignement exige que les cours soit limités.

Pour tous renseignement et inscription : soamazone@yahoo.fr, 06 26 45 62 46 , directrice artistique, Soa Le Clec'h, Chorégraphe. https://www.facebook.com/1Dpendanse?fref=ts



Gras An Dro

L'association Gras'Andro propose le vendredi soir à la salle des fêtes de Grâces de 20h30 à 22 h un cours de danses bretonnes. Celui-ci est animé par Josette Disserbo ; elle enseigne les incontournables danses de Fest noz ainsi que des danses du terroir en couple ou en quadrette, Les cours sont ouverts aux jeunes et aux adultes de tous niveaux. Inscription et renseignements sur place le vendredi

soir. Cotisation annuelle: 50 € adultes, 25 € jeunes. De plus, l'association envisage d'organiser différents stages : crêpes, galettes.....

Présidente : Sylvie Le Guével ; secrétaire : Françoise Le Garlantézec ; trésorière : Françoise Guillou, Contact: 02 96 44 27 58.

Grâces Rando fête ses 10 ans le 12 septembre

Le club a été fondé en septembre 2005 par Mr Raymond Le Faucheur.

Pour la saison 2014/2015 nous avons 95 adhérents, le prix de la licence est de 29 €. Nous proposons des randonnées le lundi après-midi tous les 15 jours (départ à 13h30, parking de l'espace multiculturel). Le dimanche matin tous les 15 jours (départ à 8h30 place de la mairie). Le premier jeudi de chaque mois «rando resto» pour la journée (départ à 8h30 place de la mairie). Tous les ans un séjour de 4 jours est programmé dans un village vacances (cette année nous étions à Arzon dans le Morbihan)

Membres du bureau : président : Jean-Yves Hénaff ; vice-président : Jean Le Magoarou ; trésorière : Pierrette Dugué ; trésorière adjointe : Anne-Marie Le Page ; secrétaire : Jean-Pierre Hivert ; secrétaire adjointe : Monique Collobert



une année réussie et pleine de nouveautés au club du TT Grâces Le Merzer

On pouvait se demander comment le club du TT Grâces Le Merzer allait réagir à la fin de l'entente avec le Club de Plérin. En effet l'équipe en commun entre ces deux clubs évoluait en Nationale depuis deux saisons. Il n'est jamais facile de réussir une séparation et un retour en Régionale 1, après l'épisode de 2 années en N3, aurait pu être préjudiciable au club. Ce ne fut pas le cas et pour la première fois en 30 ans le club allait évoluer avec deux équipes au niveau régional.



L'équipe 1

Au lieu de voir des joueurs s'échapper vers d'autres club, le TTGM a profité du retour de certains. Christophe Auges, parti à Perros Guirec, nous faisait, en début de saison, le plaisir de rejoindre l'équipe première composée de Julien Meuric, David le Banner et Vincent Guibout. Son retour rendait à nouveau cette équipe compétitive et lui permettait ainsi de retrouver l'élite régionale, division prénationale, dans laquelle elle concourrait avant l'entente avec Plérin.

Arnaud Milon, de retour lui aussi après quelques années de pause permettait de solidifier l'équipe 2, avec Melaine Marquier, Antoine Person et Jean François Wourlod.



Malo, Youenn, Even

Cette équipe aura joué toute la saison en Régionale 3, mais malgré une victoire sur les premiers de leur championnat, elle rejoindra la Prérégionale l'an prochain. Nul doute que ces joueurs mettront tout en œuvre pour regagner la R3 l'an prochain.

Quant aux équipes de départementale, au nombre de 3, elles ont su accueillir de jeunes pongistes dans leur rang, afin de continuer à la faire progresser. Une vraie réussite et un encouragement à pérenniser l'école de tennis de table de Grâces. Une autre nouveauté cette année aura été la participation à

la mise en place du Temps Périscolaire : le club a su en effet

proposer une activité sur toute l'année

auprès du public scolaire.

Le groupe loisir des « anciens » piloté par André Badier a accueilli quelques membres supplémentaires. La convivialité et le plaisir sont les deux moteurs principaux de ceux qui se retrouvent toutes les semaines autour de la petit balle jaune.

Au noter au niveau individuel

La qualification au critérium régional de Lucien Guibout en minime, de Damien Baillais en cadet. La deuxième place de Vincent Guibout au championnat départemental vétéran, la qualification de David Le Banner et Vincent Guibout au championnat de France vétéran.

Un club engagé dans de nombreuses actions

125 inscrits lors du traditionnel tournoi de rentrée ; le deuxième plus grand tournoi de tennis de table du département derrière celui de Dinan. L'organisation du premier tour du critérium fédéral en octobre, avec des joueurs venus des quatre coins de la Bretagne.

La participation à la réalisation d'un tournoi de sport adapté au mois de Mars.

Une fête, pour célébrer les 30 ans du club dans sa salle historique.

Un vide grenier au mois de mai.

Un tournoi scolaire au mois de juin accueillant plus de 60 pongistes en herbe.

Lan prochain

Toutes les actions conduite l'an passé seront reconduite pour la saison 2015/2016.

Nous ne notons pas de nouveaux arrivants cette année, mais espérons que quelques anciens joueurs qui n'ont pas pu jouer cette année reprendront la raquette. Nous souhaitons aussi que quelques jeunes avant progressé cette année lors de leur première année s'inscrivent au compétition et viennent renforcer les équipes en compétition.

Notre plus grand souhait serait d'accueillir à nouveaux des féminines, il v a guelgues années. notre équipe fille évoluait en nationale. Aujourd'hui elles sont trop peu nombreuses à s'inscrire à l'école de ping.



Horaires et tarifs

Licence Traditionnelle Compétition (jeunes et adultes) : 80 €

Licence Promotionnelle sans compétition : Ecole de ping : 1 séance par semaine: 60 € Ecole de ping : 2 séances par semaine: 80 €

Adultes loisirs : 60 €

École de ping encadré par Gilles (diplômé et salarié du club): mardi 17 h à 18h30 et mercredi 13h30 à 15 h

Entraînement jeunes encadré par Vincent :

vendredi 17 h 30 à 18 h 30.

Loisir encadré par André Badier le mardi et jeudi 15 h -17 h Entraînement des joueurs compétiteurs :

mardi 18 h 20 h, jeudi 18 h - 20 h et vendredi 18 h 30 20 h 30

Dates à retenir

6 septembre, 17ème tournoi régional du

TT Grâces Le Merzer

12 septembre, forum des association 20 septembre reprise du championnat

pour les départementaux

21 septembre, reprise du championnat pour les régionaux

10/11 octobre, organisation du premier tour du critérium fédéral

Informations pratiques, inscription, renseignements. Président : Vincent Guibout, mail : ttgm064@gmail.com, tel 068391566; site web: http://ttgm.over-blog.com



Agenda des animations et des manifestations

Dimanche 27 septembre, salon VDI

Dimanche 4 octobre, foire à tout

Samedi 10 octobre, journée Bien Être

Samedi 17 octobre, soirée cabaret, organisée par ACL

Samedi 7 novembre, celib party

Mercredi 11 novembre, repas

Dimanche 15 novembre, bal organisé par les grâcieux

Dimanche 6 décembre, bal organisé par la FNACA

Dimanche 13 décembre, marché de noêl

Samedi 9 janvier 2016, Soirée théâtre





19 et 20 septembre: Journées du patrimoine

Château de Keranno

Ouverture les deux jours de 9h à 17h Visite du parc uniquement.

Le samedi à 17h, représentation unique des élèves du conservatoire national des arts dramatiques de Paris autour d'un « cabaret poétique». Possibilité de restauration sur place à partir de 12h

Manoir de Kerpaour

Ouverture les deux jours de 10h à12h et 14h à 18h Visites guidées par les propriétaires des lieux, M. et Mme Barret.

Exposition à l'intérieur du manoir du plasticien Gérard Renvez

Exposition dans le parc du sculpteur Lentz.

Visionnage dans une grange d'un film réalisé par le même plasticien.

Les artistes seront présents.

Manoir de Keravel

Visite des jardins uniquement.

Exposition de sculptures.

Ouvert le samedi de 10h à 12h et 14h à 18h, le dimanche de 10h à 12h et 14h à 16h

Église

Ouverte les deux jours avec un concert le dimanche après-midi de Fragrance of Love

Chapelle Saint-Jean

Exposition de l'artiste Christelle Zacchero Ouverture les deux jours.

